

Le Niger se dote d'un centre national de lutte antiacridienne

Niger

Posté par: Touareg

Publiée le : 21/11/2007 14:01:17

APA-Niamey(Niger) Le Niger envisage de se doter d'un Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) ayant pour mission la surveillance et la lutte contre les criquets pèlerins sur toute l'étendue du territoire national, a appris APA lundi, de source parlementaire.

Un projet de loi portant création de ce centre a été adopté le week end dernier par le parlement nigérien.

Le Niger fait partie des pays les plus exposés à l'invasion acridienne avec le Mali, la Mauritanie et le Tchad.

La création du CNLA va permettre au Niger de bénéficier auprès de la Banque africaine de développement (BAD) « d'une enveloppe d'environ 1 million de dollars pour la période 2006-2009, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme dénommé EMPRES » indique un communiqué reçu lundi à APA.

« Le Niger a subi au cours de ces 20 dernières années, deux invasions du criquet pèlerin, en 1988 et 2004 et qui ont eu de graves conséquences sur les résultats des campagnes agricoles des années correspondantes » rappelle la même source.

La nécessité de disposer d'un instrument efficace de la lutte contre les criquets pèlerins se fait sentir pour ce pays depuis la restructuration de l'Organisation commune de lutte antiacridienne et antiaviaire (OCLALAV) qui a engendré au Niger, la création d'un centre national antiacridien (CNA) basé à Agadez, au nord.

« Depuis 1988, le CNA d'Agadez a pu assurer les opérations de surveillance et de lutte dans les aires de grégarisation du criquet pèlerin (Aïr et Tamesna » ajoute le communiqué.

Ce centre n'a pu, cependant, « apporter de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes », lors de l'invasion acridienne de 2004, prouvant ainsi la nécessité de la création d'une ligne de front chargée de la lutte contre le criquet pèlerin.

Le Mali, la Mauritanie et le Tchad, qui partagent avec le Niger le rang des pays les plus exposés à la menace et à l'invasion acridienne, disposent déjà d'une unité nationale chargée de la lutte antiacridienne.

DS/of/APA